les élus de la CGT Finances Publiques, condamnent et refusent les propositions faites sur le dialogue social. Nous ne porterons pas la responsabilité de ces reculs de nature à remettre en cause le droit des personnels à être correctement défendus et représentés.

C'est pourquoi nous soutenons les boycott des premières convocations des CAPN et nous avons alerté les personnels sur les choix dangereux faits par la Direction générale. Vous le savez, la CCP qui se tient aujourd'hui a été reportée en raison de ces boycott. Pour notre part, en raison du caractère particulièrement grave et sensible des dossiers que nous étudions en CCP, à savoir essentiellement des licenciements et des non renouvellement de CDD et au vu des attentes des collègues concernés, nous avons fait le choix de ne pas boycotter cette séance.

Cela ne signifie pas pour autant que nous sommes moins concernés que nos camarades en CAPN. Les licenciements et les non renouvellement de CDD à l'ordre du jour des CCP, exigent de la part des élus un travail minutieux et au cas par cas. Il est donc injustifiable de réduire le temps de préparation de la CCPn°2 d'une journée à une demie journée par réunion.

S'agissant du contexte, nous constatons que les années passent, rien ne change et même tout empire. Chômage, pauvreté accrue, perte de pouvoir d'achat, scandales politiques tout cela entraîne les peuples vers les démagogues et les extrêmes. Et pourtant de l'argent il y en a mais pas pour tout le monde !En 2016, les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté en France bien sûr. Sans doute un effet positif du CICE si cher aux yeux de nos dirigeants. Puisqu'il a eu pour effet d'augmenter les marges des entreprises à défaut de créer des emplois.

Et pendant ce temps-là on nous explique à grands coups d'experts qu'il faut absolument réduire les services publics pour permettre l'ouverture d'une ère de prospérité. Nous savons déjà pour qui elle va s'ouvrir !

Chez nous, à la DGFIP, le directeur général orchestre la liquidation. Rien ne lui échappe, missions, structures, règles de gestion, formation, ressources humaines, dialogue social et droits syndicaux tout est dans son collimateur. Tout laisse croire que sa seule mission est d'être le fossoyeur de la DGFIP dans son ensemble.

Après la mise en place de la dématérialisation à outrance, l'abandon des missions, la retenue à la source, les restructurations, la régionalisation, le Directeur Général passe à la vitesse supérieure.

Aujourd'hui, c'est aussi le regroupement des services RH, puis de toutes les missions supports, la remise en cause des règles de gestion garantissant une égalité de traitement, la mise à sac du dialogue social, la mise en place du vote électronique pour les prochaines élections professionnelles inutile sauf à vouloir faire baisser les taux de participation sans aucun doute trop fort pour notre Directeur Général.

Pour la CGT, la priorité doit être donnée au renforcement des missions, à la fin des suppressions d'emplois, à l'attribution de moyens pour un meilleur service public et des conditions de vie au travail satisfaisantes.

Devant les attaques incessantes, la CGT porte haut et fort ses revendications. Elle propose d'autres orientations, d'autres choix de société, fondés sur le progrès social, la justice, le service public aux citoyens et la reconnaissance de l'investissement des personnels des Finances Publiques.

Concernant la CCP d'aujourd'hui, la CGT constate que cette année la DGFIP poursuit les licenciements :

- 2 femmes sur la mission de nettoyage licenciées pour inaptitude physique, toutes deux âgées de plus de 50 ans, comme leurs consoeurs l'année dernière ;
- 16 femmes, elles aussi agents d'entretien, licenciées en raison des fermetures des

trésoreries où elles travaillaient

A ceci s'ajoute le non-renouvellement du CDD d'un veilleur de nuit en poste depuis 2006 avec un contrat de 28 heures par semaine, en raison de la concentration des centres informatiques d'hébergement. Ce mouvement de concentration décidé par la Direction générale, qui ne devrait laisser subsister que 7 centres informatiques d'hébergement nécessitant une surveillance humaine, ainsi que la baisse du niveau de sécurité des DDFiP et DRFiP, aurait pour conséquence une vague de suppressions de veilleurs de nuits et de gardiens-concierges.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques demande à nouveau un groupe de travail sur la surveillance immobilière et le gardiennage en présence des bureaux SPIB2C et RH1C. Les conséquences humaines des orientations de la DGFiP, en matière de sécurité immobilière, doivent être prises en compte par la Direction Générale.

Par ailleurs, en conséquence de la prolongation de 2 ans du dispositif de titularisation de la loi Sauvadet, des recrutements réservés doivent être mis en place avant la fin de l'année 2017. La CGT souhaite que les conditions de mise en place de ces recrutements, ainsi que le nombre de postes ouverts à ces recrutements soient discutées en toute transparence, comme cela avait été fait pour les sessions de 2015.

fichiers:
Télécharger dl_ccp_avril_2017.pdf (687.11 Ko)
Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: CAP / CCP
CCP
CCP n°1 - Contractuels "Berkanis"

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank